

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

Dimanche, 7 janvier.

Le R. P. Lacordaire poursuit son argumentation relativement à la certitude supra-rationnelle ou mystique. Après avoir résumé la dernière conférence, il s'exprime ainsi :

« Nous en étions là. Il y a donc, par rapport à la doctrine catholique, une certitude rationnelle et une certitude supra-rationnelle ou mystique. Je vais rechercher les causes de cette certitude mystique, et résoudre les objections qu'on suppose, comme j'ai résolu celles qu'on oppose à la certitude rationnelle. C'est l'objet et le partage de ce discours.

« Phénomène veut dire apparition : les hommes, malgré tout leur orgueil, ont adopté ce mot pour exprimer ce qui se présente à leurs yeux et à leur esprit, convaincus que ce sont comme des fantômes qui se produisent sur un théâtre, ayant derrière eux une force qui les pousse et les met en scène. Et, en effet, ce qui commence et ce qui finit, ce qui entre dans l'esprit et ce qui en sort, il est bien clair que ce n'est pas là quelque chose qui subsiste par soi-même, mais une réalité de passage qui cache derrière elle une réalité plus profonde. C'est pourquoi, partout où l'homme a vu un phénomène, il a conclu qu'il y avait une cause, en sorte que c'est un axiome de l'esprit humain qu'il n'y a pas de phénomène sans cause. Et puisqu'il existe une certitude mystique que j'ai définie une conviction illettrée, trans-lumineuse et qui exclut le doute, il y a nécessairement une cause de cette certitude. Or, selon un autre axiome de l'esprit humain, tout phénomène est en proportion avec sa cause, c'est-à-dire que les propriétés contenues dans le phénomène sont contenues dans la cause en une manière quelconque ; car si la cause ne contenait pas les propriétés du phénomène, quoique, peut-être, à un degré plus éminent, elle n'aurait pas pu le produire ; la cause, c'est la puissance productrice du phénomène, et, par conséquent, puisqu'il y a une certitude mystique, il y a dans le monde une puissance mystique, et cette puissance mystique, nous savons ce qu'elle est en observant de nouveau le phénomène de la certitude mystique.

« La certitude mystique, disions-nous, est une conviction illettrée ; donc la puissance mystique est une puissance capable de donner la conviction, sans le secours du raisonnement et de la science. Et comme cette conviction illettrée exclut le doute, c'est-à-dire arrive au plus haut degré où une conviction puisse atteindre, il s'ensuit que la puissance mystique qui la produit est capable de donner sans littérature, sans science, sans raisonnement, sans ouvrir la bouche, en se taisant, une conviction qui surpasse toute autre conviction. Enfin, comme cette conviction est trans-lumineuse, ainsi que je l'ai montré, il faut bien que la puissance mystique soit capable de donner, sans le secours de la littérature, du raisonnement et de la science, une lumière qui surpasse la lumière de la littérature, du raisonnement et de la science. Cela nous est acquis, ou bien vous niez le phénomène de la certitude mystique ; mais vous adoptez ce phénomène d'une conviction qui ne vient pas du raisonnement de la littérature ni de la science, il faudra bien qu'elle sorte de quelque part, et je vous en demanderai compte, et si vous n'admettez pas la puissance mystique, telle que la doctrine catholique l'établit, il faudra que vous en admettiez une autre produisant les mêmes effets, ce qui reviendra au même.

« Mais qu'est-ce à dire ? une lumière qui arrive à notre esprit sans la littérature, sans la science, sans le raisonnement, cela est-il possible ? Le concevons-nous ? Eh ! quand nous ne le concevons pas, je ne m'en inquièrerais pas un moment ; je dirai toujours : il y a dans le monde, par rapport à la doctrine catholique, une conviction illettrée, trans-lumineuse, et qui exclut le doute, donc il y a une cause qui renferme des propriétés semblables et qui agit sur l'esprit de l'homme ; mais nous ne sommes pas embarrassés pour aller plus loin.

« Croyez-vous, en effet, que Dieu voie les choses comme nous les voyons ? croyez-vous que lui, qui est la lumière substantielle et totale, procède, comme nous, par une voie purement rationnelle, qui pose des principes et en déduit des conséquences, puis qui remonte des conséquences aux principes, ce qui forme ce que nous appelons la lumière intelligible, la lumière rationnelle, la lumière logique, la lumière naturelle, la lumière philosophique, peu importe le nom ? Non : Dieu, d'un regard un et simple, voit tout, il connaît tout, lui-même et tout ce qui peut sortir de lui ; et, quand du fond de son éternel habitacle, il regarde au loin ce qui sera un jour, dans des myriades de myriades de siècles, son œil ne fait pas un pli ; son sourcil, plus puissant que

celui du Jupiter d'Homère, ne bouge pas ; il suit la succession et la vicissitude des choses créées par un regard immuable. Eh bien ! cette lumière supra-rationnelle, supra-intelligible, car il faut bien créer des mots pour exprimer ces idées, et, après tout, je ne les crée pas, cette lumière, qui est celle de Dieu, pourquoi n'en serions-nous pas, à un certain degré, participants ? Pourquoi Dieu, qui a fait l'homme capable de voir par des principes et des conséquences, ne pourrait-il pas lui départir, pour de certains objets, dans un grand but, un certain degré de sa lumière propre ? Pourquoi l'homme, qui a la puissance rationnelle de déduction, et d'induction, n'aurait-il pas la puissance de l'intuition ? Cette puissance, vous l'avez, Messieurs, pour tant de choses bien inférieures à celles que nous étudions ! L'intuition, cette vue intérieure, en dehors des principes et des conséquences, c'est la force même de l'intelligence humaine. Voulez-vous que nous en donnions quelques exemples ?

« Vous connaissez tous les pressentiments ; que vous les adoptiez ou que vous ne les adoptiez pas, peu m'importe, c'est un fait historique ; si vous n'en avez pas eu, j'espère que vous en aurez quelque jour. Un pressentiment, qu'est-ce que c'est ? Vous êtes seul-chez vous, une tristesse s'empare de votre âme, vous vous demandez pourquoi ? vous vous regardez ; vous êtes le même que vous étiez auparavant. Vos affaires sont en bon état, vous êtes content de vous, ce qui est une chose trop facile, et cependant vous êtes triste ! A quelques jours de là vous apprenez qu'à cette heure de tristesse sans cause apparente, vous avez été privé d'un ami, d'un proche parent ; comment l'avez-vous su ? Ce n'est pas par voie de principes et de conséquences, par des inductions et des déductions ; vous l'avez su par une intuition sourde et inexplicable, par une lumière supérieure à la lumière logique.

« Vous rencontrez quelqu'un pour la première fois, vous ne savez pas sa vie, son origine, sa genèse, ce qu'il a fait de bon ou de mauvais, vous le regardez comme Jésus-Christ regarda le jeune homme de l'Evangile, *intuitus autem cum dilexit eum* ; vous êtes touché de l'âme exprimée par cette physionomie ; vous l'aimez ; une intuition sympathique met entre vous, dans un seul moment, ce que la logique n'y aurait pas mis en des années.

« Et les batailles, le génie militaire ! quand un général à 200,000 hommes derrière lui et 200,000 devant, au milieu de la fumée, à travers ces masses d'hommes qui passent et se croisent, quand il ne reçoit plus que des communications à demi-brisées par la mort de ceux qu'il attend, tout à coup il éprouve, comme dit Bossuet dans l'oraison funèbre du prince de Condé, *une illumination soudaine*, il a une intuition, il donne un dernier ordre et se repose, sûr que tout est fini.

« Vous êtes homme d'art, vous voulez créer sur une toile ; irez-vous prendre des instruments de mathématiques pour grouper vos personnages et leur donner la vie de la vérité ? Vous le pouvez, mais vous ne le ferez pas, sous peine de ne produire qu'une œuvre mécanique, un cadavre, parce qu'au lieu de voir, vous aurez calculé.

« Vous écrivez : vous voulez parler de l'enfer, vous dites comme Bossuet : *Là commence ce pleur éternel !* Vous faites un barbarisme, mais que toute oreille française entend et admire. La grammaire est contre vous, mais l'homme de génie vous avez regardé, la langue est émue de votre regard, elle vous a ouvert ses entrailles ; il en est sorti un mot divin, car toute intuition est divine ; elle tombe du trône de Celui qui voit tout sans jamais rien combiner.

« S'il en est ainsi dans l'ordre naturel, pour toute espèce de génie et de découvertes ; si tout ce qui est grand sur la terre se trouve, comme Christophe Colomb trouva le Nouveau-Monde, par la force de l'intuition, jugez ce qui doit être quand il s'agit de l'ordre éternel, des rivages sans rivages du monde futur, quand il s'agit enfin de naviguer vers Dieu ! Dieu, pour ce grand ouvrage de la vie, ne nous aura-t-il pas donné une intuition divine, une force mystique, une lumière qui procède sans composition ni décomposition ? Car entre la lumière rationnelle et la lumière mystique, il y a la différence de la lumière qui se décompose dans le prisme avec une lumière plus pure qui ne s'y décomposerait pas.

« Concluons donc de nouveau puisqu'il existe une certitude mystique, c'est-à-dire une conviction illettrée, trans-lumineuse, et qui exclut le doute, il existe nécessairement aussi une puissance ou lumière mystique, capable de produire cette conviction.

« Mais, Messieurs, cette puissance mystique toute seule ne saurait encore expliquer le phénomène de la certitude mystique ; car il ne suffit pas qu'une

puissance existe pour produire son effet, il faut qu'elle se mette en rapport avec l'être en qui elle doit le produire, et elle ne peut se mettre en rapport avec lui qu'autant qu'elle trouve dans cet être quelque chose de correspondant. Je parle à un animal, il ne m'entend pas; qu'est-ce qui lui manque? Ce n'est pas du côté de la parole qu'il manque rien; dite à l'homme ou à l'animal, elle est toujours la même: pourquoi donc l'animal ne l'entend-il pas? c'est qu'il lui manque un organe intérieur correspondant à la parole, c'est qu'il n'a pas d'organisme rationnel. Il faut donc, pour qu'il y ait une certitude mystique, que non seulement il y ait une lumière mystique, mais il faut qu'il y ait dans l'homme un organisme mystique, un organisme qui soit ébranlé par la lumière mystique, autrement cette lumière brillerait en vain, et ne produirait rien en tombant sur nous; donc, logiquement, il y a non seulement une lumière mystique, mais un organisme mystique susceptible d'intuition divine, et par conséquent l'homme, c'est notre première conséquence, l'homme, comme l'a dit Aristote, est un animal religieux: *Homo est animal religiosum.*

« L'homme est un animal religieux parce qu'il a un organisme religieux ou mystique, de même qu'il est un animal rationnel parce qu'il a un organisme rationnel, et qu'il est un animal dans toute la réalité du terme, parce qu'il a un organisme physique. Ainsi, quand je vous prends la main et que vous avez la bienveillance de me répondre, je m'adresse à votre organisme physique; quand je fais un raisonnement dont votre intelligence est éclairée, je m'adresse à votre organisme rationnel; mais quand je vous dis: Homme, rentre en toi-même, regarde dans ta vie, mets-toi à genoux et confesse tes péchés, je m'adresse à votre organisme mystique. Cette parole est absurde pour votre organisme physique et même pour votre organisme rationnel, mais elle va à votre organisme mystique, et c'est pourquoi vous vous confessez, car sans cela, le ciel et la terre tomberaient sur vous que jamais vous ne vous mettriez à genoux devant un autre homme pour confesser vos fautes.

« L'homme est donc un animal religieux; un animal mystique, et quand il résiste à la religion, quand il en vient à n'être plus ému par elle, est-ce un homme mal organisé, physiquement ou rationnellement? Pas le moins du monde; mais son organisation mystique est faible ou dénaturée, il l'a abruti; car on abrute encore plus facilement l'organisme mystique que l'organisme intellectuel, à cause de sa plus grande délicatesse, et c'est un prodige qu'on puisse encore si facilement toucher cet organisme et en tirer quelques sons, quand on connaît l'homme et la puissance impérieuse de ses passions. Il faut que la bonté de Dieu soit bien grande sur lui ou que son organisme religieux ait été bien divinement trempé et réparé.

« Pajute comme conséquence de ce qui précède que l'homme étant un animal religieux, la religion est nécessairement vraie. Car, comment voulez-vous que notre nature soit fautive, comment voulez-vous qu'aucune force réelle soit fautive? Ni un organisme n'est faux, ni une puissance n'est fautive, quoiqu'ils puissent être fautive. Tout ce qui existe indépendamment de nous est vrai, et de même que la puissance électrique est vraie, et qu'elle est vraie parce qu'il y a des phénomènes électriques, de même, puisqu'il y a des phénomènes mystiques, la puissance mystique est vraie aussi; et comme l'organisme physique et rationnel sont vrais parce qu'il y a des phénomènes physiques et rationnels, de même l'organisme mystique est vrai au même titre. Ces conséquences sont manifestes; comment cherche-t-on à y échapper? C'est ce que nous allons voir en second lieu.»

A continuer.

CORRESPONDANCES.

M. L'ÉDITEUR,

La Neuvaine en l'honneur de St. François Xavier vient d'être célébrée à Varennes avec une solennité inaccoutumée. Cette dévotion ancienne, mais vive et toujours nouvelle pour la piété de nos habitants, les a vus chaque jour assidus aux exercices; de façon que l'on peut dire qu'il s'est fait autant de bien dans ce peu de jours que dans les missions et dans les retraites les plus vantées. Pour concourir plus efficacement au bien de ses paroissiens, Monsieur le curé avait pourvu à ce que chacun pût trouver un confesseur sans trop longtemps attendre. Aussi ces fervens chrétiens s'empresèrent-ils de profiter de cette faveur. Monsieur Fiset, prédicateur de la Neuvaine, se fit entendre deux fois par jour au milieu d'un concours nombreux. Car ni l'inconstance du temps, ni le mauvais état des chemins ne furent un obstacle au zèle de la paroisse si avide d'entendre la parole de Dieu prêchée avec un talent digne des plus grands éloges. On connaît la foi vive et profonde, la piété vraie des paroissiens de Varennes. Chacun a pu admirer ces sentimens dans les pieuses fêtes qui furent célébrées dans cette paroisse depuis quelques années, avec un éclat et une pompe qui rappelle les fêtes d'Italie, où le culte catholique est entouré de tant de splendeur. Dans ces touchantes solennités on lisait sur-tout les visages la ferveur pleine d'une sainte espérance, le respect profondément religieux qui, dans chaque circonstance, semblaient se montrer plus grands et plus universels. Eh! bien, ce que les paroisses étrangères avaient admiré, en bénissant Dieu, aux splendides fêtes de Ste. Anne, à l'érection du Chemin de la Croix, etc. s'est montré de nouveau à la fête du grand Apôtre Xavier, fête de la foi et de la charité par excellence, fête nationale et populaire. Car les habitants de Varennes qui se glorifient de bon droit de leurs patrons glorieux, rivalisent de zèle pour les honorer et mériter leur miraculeuse protection. Messieurs Monseau et Kelly,

vicaires-généraux, Frs. Marcoux, M. Morin, Th. Pepin, J. Vinet, F. Belleau, R. Robert et plusieurs autres prêtres ont, chaque jour de la Neuvaine, entendu les confessions: et il ne fallait pas moins que ce grand nombre d'auxiliaires au zèle curé de Varennes pour répondre au concours extraordinaire qui s'est porté constamment à tous les exercices. Quelle consolante récompense au zèle du bon pasteur et de ses généreux collaborateurs de pouvoir se dire que chaque fête nouvelle produit de nouveaux fruits de bénédiction et de sanctification! Que de promesses pour l'avenir dans ces religieuses dispositions de toute une population! En effet, l'expérience est là pour dire que ce que l'on sème dans cette terre fertile, produit des fruits durables, et que sa foi et sa piété ne jettent pas des étincelles passagères et stériles, comme on l'a dit, avec trop de vérité peut-être, de tant d'autres concours religieux. Espérons que le repos et la prospérité qui semblent acquis désormais à notre pays, favoriseront de plus en plus le développement de la piété et des vertus chrétiennes; que la stabilité dans les choses temporelles sera une garantie de celle bien plus précieuse des intérêts religieux.

Varennes, 4 mars 1844.

A.

M. L'ÉDITEUR,

LA BIBLE EST DIEU. Pourtant on ne dira pas: AU COMMENCEMENT LA BIBLE ÉTAIT DIEU; mais on pourra bien ajouter: c'est un Dieu sourd et muet. Sourd, tout le monde en convient; muet, eh non! Les évangélistes la font parler autant et plus qu'un perroquet; par exemple: *Ceci est mon corps*; Qui est-ce qui ne voit pas que cela veut dire, *ceci n'est pas mon corps*? C'est pourtant bien aisé à comprendre. Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous; mais cela est clair comme le jour: Jésus-Christ veut dire par là qu'il n'est pas nécessaire de faire pénitence, mais que la Foi seule suffit pour se sauver. Mon père et moi, nous sommes une même chose; mais cela est évident, cela saute aux yeux, dit le Sacrinien, cela veut dire: *Mon père et moi, nous sommes deux choses.* Oh, la charmante Bible! comme elle dit bien tout ce qu'on veut lui faire dire. Cela me fait penser à cet écolier qui expliquait: *Formosum pastor Corydon ardebat Alexim*, un cordonnier affilaît son aigle sur sa forme. Mais les bibliistes et évangélistes vont me jeter des pierres; ils vont dire que je ne crois pas à la Bible et moi je puis leur prouver, et je leur ai déjà prouvé, que j'y crois plus qu'eux, que j'y crois sur des preuves évidentes, puis-que je la crois sur l'autorité de l'Eglise; mais pour eux, qu'ils me répondent à ce que je leur demande: D'où Luther et Calvin ont-ils pris la Bible? Sans doute de l'Eglise catholique, d'où ils sont sortis. Or cette Eglise catholique était vraie ou fautive; si elle était vraie, ils ont donc eu tort de la quitter, et de la réformer; si elle était fautive, comment peuvent-ils prouver qu'un livre qu'ils tenaient d'une fautive religion est la parole de Dieu?

Monsieur, je laisse à tous ceux qui ne veulent admettre que la Bible pour règle de foi, à dévorer toutes ces absurdités. Ce sera pour eux un excellent sujet de méditation.

BULLETIN.

Résumé des nouvelles d'Europe.

Après avoir parcouru toute la file de nos journaux d'Europe, nous allons jeter un coup-d'œil rapide sur les principaux gouvernemens d'un vieux monde. Les affaires d'Irlande occupent presque exclusivement l'Angleterre. Elle prend toutes les précautions pour empêcher d'y introduire des armes ou tout ce qui peut le devenir. O'Connell préche toujours la paix et la tranquillité; mais depuis l'exclusion des catholiques de la liste des jurés, dans le grand procès de l'Irlande dans la personne de son libérateur, on ne peut calculer que sur quelques concessions de la part du gouvernement pour apaiser les esprits. Il est assez probable qu'on usera de ce moyen. Une commission est déjà nommée pour s'enquérir de la réalité des griefs dont se plaignent les irlandais catholiques dans les différentes requêtes qui viennent d'être présentées à la reine. Toutefois le grand procès se poursuit, mais on pense généralement que même dans le cas d'une condamnation ou d'un rapport de culpabilité contre les accusés, la sentence ne sera pas mise à exécution, à cause d'un manque de formalité dans les procédures. L'Angleterre paraît en paix partout ailleurs. Son plénipotentiaire, M. Packenham, est arrivé dernièrement aux Etats-Unis et a été présenté au président Tyler. Il est chargé, dit-on, de pleins pouvoirs pour régler ce qui concerne la ligne du Nord-Ouest ou de l'Orégon. On le croit aussi chargé de s'opposer à l'annexion du Texas aux Etats-Unis et de ménager la paix entre cette dernière puissance et le Mexique où il a été pendant longtemps ministre de notre souveraine.

La France ne paraît pas entièrement tranquille chez elle. La liberté d'enseignement et surtout les visites des légitimistes au duc de Bordeaux à Londres, embarrassent fort le ministère. Plusieurs députés légitimistes se sont démis de leurs fonctions par suite de l'adoption par la chambre d'une phrase dans l'adresse au roi, qualifiant de coupables manifestations les démonstrations légitimistes à Londres. Un certain nombre des membres du centre, c'est-à-dire des partisans du ministère, ont voté contre l'admission de cette

ERREUR

nécessaire politique dans l'adresse. La défection paraît se propager, et l'attitude que prend de jour en jour le parti de Henri V, commence à causer de l'inquiétude. Si les choses continuent, cette étincelle finira par causer un incendie.

L'Espagne jouit d'un moment de répit. Les élections de Madrid ne sont terminées en faveur des progressistes, ce qui n'assure pas la durée du ministère actuel. Si le changement de ministère présage encore du trouble, il n'y a plus à douter que la chose n'arrive; mais il est plus probable que les modérés seront assez sages pour éviter le conflit en se rangeant du côté des progressistes, qui ne peuvent manquer de revenir au pouvoir. Ce qui donne espérance pour l'avenir, c'est le rappel des évêques exilés. C'est un commencement de retour à l'ordre et il faut espérer que la catholique Espagne en retrouvant sa religion retrouvera aussi son repos.

La Grèce donne toujours des inquiétudes. La Russie a pourtant reconnu le nouveau gouvernement et a signé le protocole de l'Angleterre et de la France concernant cette puissance. L'Autocrate du Nord se venge sur la religion. On dirait que sa politique voudrait changer et qu'il est disposé à céder le temporel pourvu qu'il obtienne l'autorité spirituelle. C'est sans doute un nouveau genre de politique dont il pourrait tirer un grand avantage parmi les ignorans chismatiques de l'Orient. Nous espérons pourtant que Dieu se laissera fléchir par les prières des polonais catholiques, et que ceux qui ne trouvent personne pour leur prêter une main secourable, sur la terre, trouveront un défenseur et un vengeur dans le ciel.

Les autres puissances d'Europe sont tellement tranquilles que c'est à peine si elles donnent signe de vie. Il faudrait s'en réjouir si cette tranquillité était le résultat des leçons importantes et énergiques que la Providence a données à l'univers pendant les guerres sanglantes qui ont bouleversé l'Europe, depuis le commencement du dernier siècle.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—On écrit de La Rochelle :

« Nous avons fait connaître, à la fin de 1842, le nombre des protestants convertis, dans le diocèse de La Rochelle, durant le cours de la même année, et nous annoncions que d'autres conversions se préparaient. Nos espérances, grâce au ciel, n'ont pas été trompées, malgré les efforts inouïs des partisans des nouveaux systèmes évangéliques pour réchauffer un zèle religieux qui s'éteint de toutes parts. Depuis le 1er janvier 1843, la vérité catholique a compté trente huit triomphes de plus dans ce diocèse. L'Aunis si célèbre autrefois par la puissance du protestantisme, qui avait concentré à La Rochelle ses forces principales, est évidemment aujourd'hui l'une des contrées de la France les plus fécondes en conversions, et Dieu sait combien de cœurs inquiets et chancelants reviendraient ouvertement à la profession de l'antique religion de leurs pères, si des menaces, des humiliations, de mauvais traitements quelquefois, n'enchaînaient pas leur liberté! Que les âmes catholiques continuent donc de prier ardemment! Leur prière, comme un glaive, coupera les liens qui retiennent encore séparés de nous des frères désireux de nous embrasser sur le sein de notre mère commune, l'Eglise de Jésus-Christ.

Les dernières abjurations ont eu lieu comme il suit :

Dans les arrondissements de La Rochelle.	5
" " Saint-Jean-d'Angély.	1
" " Rochefort.	2
" " Jonzac.	2
" " Saintes.	12
" " Marennnes.	16
	—
	38

dont 13 de femmes et 25 d'hommes mariés ou de jeunes gens. Nous voudrions qu'il fût possible de publier les détails de chacune de ces conversions pour l'encouragement des protestants déjà ébranlés, et pour la consolation des pieux catholiques; mais la prudence nous prescrit des ménagements dans l'intérêt de la foi.

Ce que nous pouvons affirmer, d'après ces faits récents, c'est que la prière et les gémissements d'une conscience droite qui cherche la vérité et qui demande la paix du cœur, ne sont jamais sans effet auprès du Dieu des miséricordes.

Mgr. l'évêque de la Rochelle, dans son dernier voyage à Rome, a obtenu du Saint-Père deux indulgences plénières en faveur des personnes de l'association qu'il a formée dans son diocèse pour la conversion des hérétiques. Cette nouvelle grâce portera certainement ses fruits.

Puisse aussi les exemples de l'Angleterre et de l'Amérique, où les retours au catholicisme deviennent chaque jour plus fréquents, contribuer à déterminer les volontés chancelantes de tous ceux dont nous espérons la conversion et le salut!

—Dix-huit protestans de diverses sectes firent hier abjuration dans l'Eglise catholique de Jersey, entre les mains du révérend M. Cunningham. L'Eglise était pleine de monde. (Jersey Gazette, 22 décembre.)

ESPAGNE.

Le gouvernement de Madrid se trouve de nouveau entre les mains des modérés. Quatre années d'expériences coûteuses ont ramené l'Espagne à des pensées de monarchie et de prudente liberté. L'occasion s'offre donc encore une fois de fonder au-delà des Pyrénées un système tempéré et normal d'ordre et de progrès.

Nous, qui avons soudé la valeur respective des divers partis qui se divisent l'Espagne, nous applaudissons à cet événement des hommes les plus éclairés, les plus riches, les plus intéressés au maintien d'une bonne organisation sociale; mais en même temps nous ne pouvons nous empêcher de manifester toutes nos craintes sur le système qui va être adopté en matière de religion.

L'ancienne domination des modérés en Espagne a été marquée par tous les maheurs dont l'Eglise de ce pays est encore affligée. C'est sous un ministère modéré que les religieux de Madrid ont été inhumainement massacrés; sous l'influence des modérés que la spoliation des biens de l'Eglise a été, sinon exécutée, du moins mise en avant comme une ressource pour combler les déficits du trésor, et si, vers la fin de leur règne, les modérés ont opposé une courageuse résistance à l'abolition des dîmes, et autres mesures oppressives de l'Eglise, il n'en restera pas moins certain que leur propre gouvernement avait travaillé à rompre les relations de l'Espagne avec le Saint-Siège, à ruiner ainsi les garanties politiques de l'institution ecclésiastique et à la livrer sans défense aux coups de bélier de la révolution.

Dans la demi-restauration politique qui s'opéra au mois de juillet dernier, les modérés eurent le tort de sacrifier trop légèrement les intérêts de l'Eglise aux rancunes ignorantes et rapaces de leurs alliés d'un moment, progressistes et exaltés. Nous avons dit bien des fois que dans la majorité des provinces, le mouvement du mois de juin et de juillet dernier fut rendu décisif par le concours des hommes religieux: à Valence, à Séville, à Barcelone même (nous avons là-dessus des renseignemens positifs), à Tolède, à Têruel, à Valladolid, dans tous le pays des Asturies, et en mille autres lieux sans doute, puisque l'Espagne, en fait de religion, est partout la même, les mouvemens insurrectionnels furent soutenus contre l'impie et anti-sociale régime d'Espartero, par les masses catholiques, qui mélaient à leurs cris de patriotisme les vieilles acclamations espagnoles: *Vive la religion! vive la foi!* Le gouvernement Lopez le sut et fit semblant de ne pas le savoir. Les agitateurs marchands ou acquireurs de biens ecclésiastiques obtinrent de faire sanctionner de nouveau, par des circulaires ministérielles, la mesure inique dont ils avaient eu l'impur profit. Et dans tout cela, le parti modéré garda un lâche silence: que disons-nous? un des plus célèbres affidés, le banquier Salamanca, offrit incontinent au cabinet à peine installé, de prêter 400 millions de réaux sur la garantie des biens ecclésiastiques non encore vendus.

Les hommes de foi et les populations qui suivent leur impulsion dans la plupart des provinces, séparèrent à l'instant leur cause tout à la fois du gouvernement et du parti modéré, qui venait de trahir leur confiance. Les élections survinrent: hormis dans un petit nombre de districts, les catholiques formèrent isolément des candidatures, ils échouèrent; et les modérés qui, au moyen de franchises concessions, auraient eu leur appui, échouèrent aussi, ou du moins n'obtinrent qu'un succès contesté, une minorité qui n'a pu devenir majorité que par l'appoint d'un centre progressiste rallié à eux sous les auspices de M. Gonzalez Bravo.

Telle est l'histoire du passé. On voit que les modérés ont été souvent iniques et toujours malhabiles dans leurs rapports avec l'Eglise et les amis de l'Eglise. On ne leur demandait point une trahison à leur raison et à leur patriotisme. On ne voulait d'eux aucun appui pour le maintien des abus et des privilèges; on se soumettait à leur entremise pour régler à Rome les termes d'un concordat. Et cependant cette condescendance de la part des catholiques n'a jamais eu aucun effet; les modérés sont restés intraitables dans leur morgue vis-à-vis de la foi et des institutions religieuses.

Quoiqu'il en soit, une nouvelle ère vient de s'ouvrir. Le sang de saint Ferdinand, affranchi de la tyrannie des dernières années, semble reprendre ses inclinations. Déjà un décret a pourvu au prompt soulagement des religieuses privées de tout dans leurs cloîtres. Le chargé d'affaires d'Espagne près de la cour de Rome étant mort, on vient de le remplacer. Un sous-secrétaire des affaires étrangères, don Hippolite Hoyos, est parti de Madrid le 20, pour aller remplir cette charge avec les instructions les plus larges, assure-t-on, dictées par le plus vif désir d'opérer une réconciliation. Telles sont, du moins, les espérances consignées dans les dernières nouvelles de la Péninsule. Si la perfide obstination des ennemis de l'Eglise dans ce pays ne nous était pas si connue, nous devrions nous réjouir de ces nouvelles comme de l'annonce d'un nouvel âge de félicité pour l'Espagne.

Mais il est facile de justifier encore de vives appréhensions. Ainsi le nouveau ministre des finances, M. Carrasco, coryphée du parti modéré dans le ministère, vient de prononcer dans les cortès certaines déclarations fort équivoques au point de vue des intentions catholiques. Un député, M. Sanchez Silva, l'interpella au sujet de la vente des biens ecclésiastiques:

« Pour tranquilliser le pays sur une affaire si importante, je réponde le ministre, je dois déclarer solennellement dans cette enceinte que, tant que j'aurai l'honneur de mériter la confiance de Sa Majesté, je ne consentirai

PA CINATION

point à ce que les biens du clergé reçoivent une autre application que celle qui est appliquée par la loi. Je regarde, Messieurs, que les biens du clergé, tant séculier que régulier, sont une hypothèque spéciale pour les créanciers de l'Etat, et j'assure le congrès et la nation entière que tant que j'aurai l'honneur d'être ministre des finances, on ne donnera à ces biens que l'application marquée par la loi." (Séance du 17.)

Le bruit a circulé, même en France, que M. Carrasco fondait tout son système financier sur la prochaine dévolution des propriétés séquestrées aux créanciers de l'Etat. Ainsi, il achèverait par une espèce de déposition de bilan ou livraison d'indemnités forcées, l'œuvre, jusqu'à ce jour si difficile, de la vente des biens de l'Eglise. On voit donc par là que le parti modéré est encore justement suspect de mépriser, dans le fond, ces droits de l'Eglise dont il a fait tant de fracas dans la dernière année du gouvernement d'Espartero.

Cependant, ne nous pressons pas de condamner le ministre sur les termes de la déclaration que nous venons de transcrire. En étudiant ces termes, on peut, si l'on veut, se persuader que, tout en respectant la loi précédemment émise, sur la confiscation et la vente des biens ecclésiastiques, M. Carrasco n'entend pas se hâter de l'exécuter, et que, comptant sur une favorable et prochaine transaction de la part du Saint-Siège, il espère faire légitimer son projet à Rome avant d'entrer dans la réalisation. Le prompt envoi d'un chargé d'affaires à la cour pontificale peut donner crédit à cette interprétation.

L'Espagne se trouve dans une situation religieuse fort différente de celle de la France. Chez nos voisins, la foi de Rome est universellement approuvée, crue, pratiquée : elle est encore à un titre incontesté, la religion de l'Etat. Il faut donc exiger du gouvernement de l'Espagne autre chose qu'un inertie respect ou une sacrilège indifférence : le gouvernement espagnol doit à l'Espagne des lois catholiques, au même titre que le gouvernement français nous doit, à nous, nation de plusieurs cultes et de plusieurs symboles de foi, des lois de liberté religieuse.

Du reste, la vigilance des catholiques en Espagne ne s'assoupit pas au milieu même des perplexités terribles auxquelles donne lieu la situation politique. Plusieurs sénateurs ecclésiastiques ont interpellé le cabinet à peine formé sur la misère dans laquelle le trésor laisse les communautés religieuses et le clergé. Le ministre a donné la plus formelle assurance qu'on paierait dorénavant les religieuses sur les premiers deniers de l'Etat, de préférence à tout autre ayant droit sur les mêmes fonds de l'Etat. Parmi les sénateurs qui ont pris la parole dans cette circonstance (séance du 12), nous remarquons avec plaisir le nom du jeune administrateur ecclésiastique de Tolède, qui plaide chaudement les intérêts des religieuses. M. Gofanguer, c'est son nom, abdiqne ainsi un passé douteux, ou plutôt, il faut croire qu'il l'éclaircit en entrant désormais dans une voie où son talent prépare un utile défenseur de l'orthodoxie. Nous le disons : c'est pour nous un signe de bonne augure, et nous applaudissons à son interpellation.

Il parlait spécialement au nom des communautés religieuses situées dans le ressort de l'archevêché de Tolède, dont il est administrateur.

"Les expositions continuelles que l'on m'adresse, dit-il, les clameurs que les religieuses de cet archevêché et d'autres endroits me font tous les jours parvenir de mille manières, me consternent, tiennent mon esprit plongé dans l'angoisse et l'affliction, sans qu'il me soit possible d'écarter un seul instant ce souvenir de ma pensée. Je sais telle communauté composée, comme il paraît naturel, de personnes jeunes et vieilles, faibles et robustes, malades et bien portantes, mais toutes délicates, à cause du sexe et de la condition, qui a passé plusieurs jours consécutifs sans autres alimens que des légumes, manquant même de pain ; et, ce qui est encore plus triste, plus douloureux, privée des médicamens et des secours nécessaires pour ses malades. Mais, dépourvue de tout secours humain, cette communauté en a reçu visiblement du ciel dans les momens de la plus grande désolation, de la plus profonde affliction. On m'a parlé d'une religieuse qui, n'ayant plus aucun objet de valeur dont elle pût se défaire, s'est vue enfin privée de son pauvre lit : elle l'a fait vendre pour se procurer, par ce triste et déplorable moyen, la nourriture d'un jour au prix du repos nécessaire de la nuit. Je pourrais, en m'étendant, rapporter une multitude de faits de cette espèce et faire à ce sujet d'amères réflexions ; je pourrais rappeler de quelle manière les religieuses ont été privées de leurs biens ; quelle était la nature de ces biens, en vertu de quels titres légitimes et sacrés elles les possédaient ; mais je n'en ferais pas et je fatiguerais trop l'attention du sénat."

Le ministre a fait une réponse aussi concluante que l'interpellation était vive et éloquent. M. Gofanguer s'est montré satisfait.

Un autre incident a marqué cette séance. Un sénateur, M. Arce, a demandé au ministre si les religieuses seraient payées sur les fonds provenant de la confiscation de leurs biens ; le ministre a répondu que le principe de la centralisation des revenus publics s'opposait à ce mode de paiement. M. Arce a persisté, déclarant que la justice voulait qu'on procédât de la manière qu'il indiquait ; le ministre a maintenu sa déclaration.

Nous répétons que les intentions du cabinet actuel sur le chapitre des relations de l'Etat avec l'Eglise, ne se sont point encore clairement manifestées. Il nous est donc permis d'espérer presque autant que de craindre.

Ne passons pas sous silence la conduite de la députation provinciale de Teruel, corps électif qui a su mériter dans ce pays l'estime et l'approbation des catholiques. Dans deux adresses présentées à la reine et aux cortès, la députation de Teruel expose les besoins du clergé et invoque du gouverne-

ment le secours qui a été garanti par la loi. Le langage le plus catholique se fait entendre dans cette manifestation de la pensée populaire :

"Madame, dit la députation à la reine, un nouveau règne inspire toujours de grandes craintes ou de grandes espérances ; mais V. M. est sans doute destinée par le ciel, après l'horrible tempête que nous venons de traverser, à calmer les passions, à concilier les esprits, à améliorer les mœurs, à assurer l'empire à l'obéissance à la loi, etc., et surtout à rendre à la religion catholique, qui est celle de V. M. et de tous les espagnols, son éclat et sa splendeur : protégez et honorez ses ministres, ainsi que le fit cette illustre Isabelle aux souvenirs si glorieux, et dont le nom seul, porté par V. M. fait revivre de si flatteuses et de si douces espérances. Isabelle-la-Catholique vit aussi des jours de tempête comme V. M. Cette grande reine rendit la paix et le calme aux Espagnols ; nous qui vivons aujourd'hui, nous attendons de V. M. un semblable bienfait. Cette femme illustre fut douce pour l'erreur et sévère contre le crime ; nous espérons que les mêmes vertus brilleront dans V. M. ; que la clémence et la justice s'enlacent sur votre sceptre. Isabelle-la-Catholique réconcilia entre eux les Espagnols, dont les cœurs étaient alors comme aujourd'hui ulcérés par toute la fureur, toute la rage que laissent après elles les discordes civiles ; nous espérons que V. M. attirera tous les Espagnols dans son sein ; par une loi d'oubli perpétuel pour toutes les erreurs passées, par une loi d'union, de concorde, de véritable réconciliation, par une amitié aussi sincère et aussi cordiale qu'en aient jamais vu les siècles. Cette femme immortelle mérita le surnom de Catholique, qu'elle transmit à ses augustes successeurs ; nous espérons que V. M. conservera intact ce fleuron si glorieux ; qu'elle marquera et immortalisera les premiers jours de son règne en dotant l'Eglise et ses ministres, d'accord avec le Souverain-Pontife, d'une manière solide et indépendante de l'autorité civile en rappelant aussi autour de son trône et dans le giron de la patrie tous les évêques et prêtres exilés, ainsi que tous les autres espagnols qui pour un motif politique quelconque se trouvent éloignés d'elle : ils sont tous, Madame, les enfans de V. M. ; c'est ainsi et de ce nom si doux qu'étaient appelés tous les espagnols par cette première Isabelle, dont nous prions le ciel que V. M. reproduise en elle-même les vertus et la piété pour la félicité de la monarchie.

"Tels sont, Madame, les vœux de la députation provinciale de Teruel, lorsqu'elle félicite V. M., la voyant enfin assise sur le trône de Rocarède et de St. Ferdinand.

"Teruel, 29 novembre 1843."

TURQUIE.

Résultats de la propagande protestante chez les Nestoriens de la Turquie. — On sait comment la rivalité imprudente des missionnaires américains et anglais a attiré sur les tribus indépendantes des Nestoriens du Kurdistan tous les maux d'une guerre désastreuse. Le collège que les premiers avaient construit à grands frais au centre des montagnes, les promesses faites par les seconds d'une protection efficace, dès qu'on aurait reconnu la suprématie de l'archevêque de Cantorbéry, la correspondance active qu'entretenaient les uns et les autres avec le patriarche Mar-Chimon, habile à spéculer tour à tour sur leur prosélytisme généreux, tout cela avait éveillé la jalousie ombrageuse des Musulmans, qui les cernent de toutes parts.

Curdes, et avides de pillage, ils attendaient avec impatience l'occasion de réduire ces chrétiens, qui n'avaient encore jamais cédé aux attaques de leurs ennemis. La force des Nestoriens était l'unité de leur esprit patriotique soutenu par l'énergique amour de la liberté, et la division devait les perdre comme elle a perdu et perdra toute nation livrée à ce sens réprouvé.

Mar-Chimon, chef spirituel des Nestoriens, et aussi leur généralissime quand ils prenaient les armes, eut un différend avec l'émir des Hekkaris, puissante tribu des Curdes, occupant les montagnes septentrionales de l'ancien Niphate. Pour l'attaquer avec avantage, il s'unit secrètement avec un autre seigneur curde, son neveu et son compétiteur, puis se mit à la tête de la tribu nestorienne des Tiyaris, il le surprind et le força à se dessaisir de l'autorité. En vain l'émir demanda grâce, il ne peut s'échapper le patriarche.

Alors il se réfugia près du gouverneur de Djezirah, Baderkhan-Bey, homme entreprenant et connu dans toutes ces contrées par l'implacable haine qu'il porte aux chrétiens. Baderkhan-Bey, informé que le désordre désunit les meliks ou chefs des Tiyaris, accueilli avec bienveillance le fugitif, part soudain avec sa garde, toute composée d'une élite de cavaliers curdes, et fond à l'improviste sur la tribu nestorienne. Comme une partie des Tiyaris tenait pour l'émir et ne voulait pas reconnaître son neveu, la résistance fut presque nulle. Mais Baderkhan-Bey, sans faire de distinction entre les partisans et les amis de l'émir, passe au fil de l'épée les hommes et retient captifs les enfans et les femmes. Puis, avec un riche butin, il retourne à Djezirah.

Toutefois, il leur avait nommé un nouveau gouverneur ; mais les Nestoriens ne tardèrent pas à se soulever contre lui et ils l'assiégèrent dans sa forteresse. A cette nouvelle, Baderkhan-Bey revient, attaque avec la même impétuosité les Tiyaris, et cette fois le sang coula encore avec plus d'abondance. On évalua à trois mille huit cents le nombre des chrétiens qui perdirent la vie dans l'attaque et après le combat. Tous les meliks ont été égorgés, et le reste des femmes et des plus jeunes enfans a été traîné en esclavage.

Le patriarche Mar-Chimon, après avoir vu une partie des siens périr, a

éussent à se sauver à Mossoul. Les missionnaires américains l'ont d'abord déclaré comme leur, mais quel n'a pas été leur étonnement d'entendre les anglicans, récemment arrivés, le leur arracher et le conduire dans la maison du consul anglais, où il est gardé à vue, en attendant l'issue de la négociation entamée près de l'archevêque de Cantorbéry. La conduite du consul anglais a d'autant plus surpris MM. les Américains, qu'il les avait lui-même attirés à Mossoul et qu'il leur laissait croire qu'il s'associait à leurs travaux.

Les anglicans puséistes ont espéré qu'ils allaient attirer à eux toute la nation chaldéenne, et il y eut en effet dans le commencement des défections parmi les catholiques. Mais ceux-ci ont vite reconnu la nullité du culte réformé et sont rentrés dans le sein de l'Église, à l'exception de trois individus. Cette perte a heureusement été compensée par la conversion de cent huit Nestoriens, qui, d'un seul coup ont embrassé la foi catholique.

Les ministres protestans restent dans une complète inactivité en présence des RR. PP. dominicains, dont les travaux apostoliques sont chaque jour bénis abondamment. Les écoles dont ils viennent de recevoir la direction contiennent trois cent quarante élèves environ, garçons et filles, et ils sont obligés d'agrandir leur église, qui ne suffit pas au concours des fidèles. Ainsi l'universelle Église, reniée et délaissée à l'Occident par plusieurs des siens, est consolée à l'Orient par le retour de plusieurs enfans, prémices d'une mission abondante.

NOUVELLE-ORLÉANS

The Catholic Register, de Philadelphie, du 29 février publie ce qui suit d'après le New-Orleans Piscayune : Dans la cause des marguilliers de la cathédrale contre l'évêque Blanc, comme nous l'apprenons du Courrier d'hier au soir, le juge de la cour de paroisse a déclaré hier matin contre les plaignans son opinion d'incompétence et a en conséquence mis la cause hors de cour. Nous apprenons qu'elle sera portée à la cour suprême.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Association de la Délivrance.—M. Fabre, trésorier de l'Association de la Délivrance a reçu les sommes suivantes depuis notre dernière publication :
 Paroisse de St. Édouard, par M. Perrault, curé, £0 16 10½
 Paroisse de Belœil, par le Dr. Allard et P. Malot, écr. (à compte) 16 4 7½
 Paroisse de Boucherville, par L. Lacoste, écr., 15 0 0
 Paroisse de St. Hugues, par M. Archambault, curé, 0 10 0
 déjà envoyés £6 7 6

M. le Trésorier vient aussi de nous remettre la lettre ci-dessous que lui a adressé l'Hon. A. Dionne en lui transmettant £75 montant des collectes faites dans le comté de Kamouraska.

Kamouraska, 1er mars 1844.

Monsieur.—En ma qualité de trésorier de l'association de la délivrance pour le comté de Kamouraska, j'ai l'honneur de vous transmettre £75 que j'ai par devers moi, venant des paroisses suivantes, savoir :

Paroisse de Ste. Anne la Pocatière, par le Dr. Marquis, . . .	£14	0	5
Paroisse de la Rivière Ouelle, par l'hon. C. E. Crasgrain, . . .	19	0	0
Paroisse de St. Denis, par C. Chapais, écr., . . .	17	14	0
Paroisse de Kamouraska, par MM. Gagné, Dumais et Dessaint, 18	3	10	
Paroisse de St. Pascal, par MM. Beaupré et Hudon, . . .	9	1	9

Il reste la paroisse St. André qui n'a point encore fait sa collecte, mais j'ose me flatter qu'elle ne restera pas en arrière des autres paroisses de ce comté. J'ai l'honneur etc.,
 A. D. DIONNE.
 F. R. FABRE, écr. Minerve.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Kingston 1er Mars 1844.

Il a aussi plu à Son Excellence le gouverneur général de nommer les Messieurs suivants Commissaires pour faire le recensement dans le Bas Canada, sous l'Acte, 7ème Victoria, Cap. 24, savoir :—

- Pour le Comté de Saguenay; Léon C. Clément des Eboulemens, Ecr.
- Pour le Comté de Montmorency; William Henry Lemoine, de Château-Richer, Ecr.
- Pour le Comté de Québec; Augustin Gauthier, Junior, de Québec, Ecuyer.
- Pour le Comté de Portneuf; François Laroche, de St. Augustin, Ecuyer.
- Pour le Comté de Champlain; André Joseph Martineau, de Champlain Ecuyer.
- Pour le Comté de St. Maurice, Laurent David Craig de Trois-Rivières et Charles E. Cagnon de St. Antoine, Rivière du Loup, Ecuyers.
- Pour le Comté de Berthier, Charles A. Fornerot de Berthier et Laurent Desautour de St. Paul, Ecuyers.
- Pour le Comté de Leinster; Camille Archambault de St. Roch de l'Académie et Godfroy Changnon de l'Assomption, Ecuyers.
- Pour le Comté de Terrebonne; André Benjamin Papineau de Saint Martin et Gédéon M. Prevost de Terrebonne, Ecuyers.
- Pour le Comté des Deux Montagnes; Félix Hypolite Le Maire dit Saint Germain de Belle Rivière et Owen Quinn de Lachute, Ecuyers.
- Pour le Comté de l'Outawa; Joseph Benjamin Nicolas Papineau de la Petite Nation et Robert Shuter de Aylmer, Ecuyers.
- Pour le Comté de Montréal; Louis Joseph Amédée Papineau de Montréal Ecuyer.

Pour le Comté de Vaudreuil; William Robinson du Côteau-du-Lac, Ecuyer.

Pour le Comté de Beauharnais; John Winte' de Ormstown et Charles Manuel de Beauharnais, Ecuyers.

Pour le Comté de Huntingdon; Jean Baptiste Varin de Laprairie, Médard Hébert de Laprairie et Loop Odell de Odelltown, Ecuyers.

Pour le Comté de Rouville; Joseph Donat Davignan de Saint Mathias de Chambly, Ecuyer.

Pour le Comté de Chambly; Timoléon Quesnel de l'Acadie et Thomas Verchères de Boucherville, de Boucherville, Ecuyers.

Pour le Comté de Verchères; Joseph Napoléon Azarie Archambault, de Varennes, Ecuyer.

Pour le Comté Richelieu; Jacques Dorion et Joseph Lusignan, de St. Ours, Ecuyers.

Pour le Comté de Saint Hyacinthe; Jean François Tétu, de St. Hyacinthe, Ecuyer.

Pour le Comté de Shefford; Hiram Sewell Foster, du Village Frost, Ecuyer.

Pour le Comté de Missisquoi; James St. Allen, Junior, et Galloway Freligh de Bedford, Ecuyers.

Pour le Comté de Stanstead; Selah Pomroy et Amos Fox du Township de Stanstead, Ecuyers.

Pour le Comté de Sherbrooke; Benjamin Pomroy du Township de Compton et Thomas Gordon de Sherbrooke, Ecuyers.

Pour le Comté de Drummond; Edmund Cox de Kinsey, Ecuyer.

Pour le Comté de Yamaska Jean Olivier Arcand de Saint Michel d'Yamaska et Joseph Rousseau de la Baie du Febvre, Ecuyers.

Pour le Comté de Nicolet; Noël Proulx de Nicolet, Ecuyer.

Pour le Comté de Lothinière; Rémi Séraphin Noël de St. Antoine de Tilly, Ecuyer.

Pour le Comté de Mégantic; Daniel Burray de Leeds, Ecuyer.

Pour le Comté de Dorchester; Louis C. Taschereau et Jean Baptiste Bonneville de Sainte Marie, Beauce, Ecuyers.

Pour le Comté de Bellechasse; Joseph Gosselin de St. Charles, Ecuyer.

Pour le Comté de l'Islet; Louis Casault de St. Thomas, Ecuyer.

Pour le Comté de Kamouraska; Jean Baptiste Martin de Saint Paschal et Ovide Martineau de Sainte Anne de la Pocatière, Ecuyers.

Pour le Comté de Rimouski; Félix Chamberland de la paroisse de l'Isle-Verte, Ecuyer.

Pour le Comté de Gaspé; Francis Ahier de Saint George's Cove Ecuyer.

Pour le Comté de Bonaventure, Joseph Meacher de Charleton, Ecuyer.

—Il a aussi plu à Son Excellence le Gouverneur général de nommer les messieurs suivants pour être Commissaires pour les petites causes sommaires, sous l'Acte, 7ème Victoria, cap. 19, savoir :—

Pour la paroisse de Saint André de l'Islet du Portage, Hypolite Sirois, Flavien Lapointe, Louis Benoit Perron et François Besse, Ecuyers.

Pour la paroisse de St. Jean Baptiste l'Isle Verte; Louis Bertrand, Honoré Roy, et Louis Narcisse Gauvreau, Ecuyers.

Pour la paroisse de Saint Joseph de Maskinongé; François Boucher, Ovide Benjamin Peltier, Joseph Roi et Olivier Masson, Ecuyers.

Pour la paroisse de Ste. Scholastique; J. Earle, Jean Chrysostôme Moyse Leclaire et Joachim Légeault, Ecuyers.

Pour la paroisse de Lacolle; Merrit Hotchkiss, John M. Callum et Edward Marc, Ecuyers.

Pour la paroisse de Saint François du Lac Saint Pierre; Joseph Le Maître, Charles François Bernier et William Pitt, Ecuyers.

Pour la paroisse de Sainte Marie Magdeleine de Rigaud; Stephen Fournier, Amable Clément Cholet et Donald McMillan, Ecuyers.

Pour la paroisse de Sainte Geneviève de Batiscan; François Richer dit Lafleche, Joseph Lefebvre, Eustache Bigué dit Noibert et Joseph Eugène, Ecuyers.

Pour la paroisse de St. Denis; Olivier Chamard, Jean David Bourdages et Pierre Bruneau, Ecuyers.

Pour la paroisse de Saint Cyprien de Deléry; Loop Odell, François Xavier Barbeau et Jean Baptiste Dozois, Ecuyers.

Pour la paroisse de Notre Dame de l'Islet de Bonsecours; Olivier Eugène Casgrain, François Bénoni Cloutier et Vincent Martin, Ecuyers.

Pour la paroisse de St. Eustache; William Henry Scott, Pierre Laviolette et Emery Féré, Ecuyers.

Pour la paroisse de Saint Édouard de Saint George; Joseph Bisset et Michel Lussier, Ecuyers.

Pour la paroisse de St. Ours; Jacques Dorion, Louis Mogé, Joseph Lusignan et Antoine Daigle, Ecuyers.

ANGLETERRE.

—Dans la chambre des communes, le 2 février, M. Stewart Wortley dit qu'il avait une question de grande importance à faire au noble lord secrétaire d'état au département des colonies. Il voulait demander à son noble ami si la marche suivie en Canada par sir C. Metcalfe avait l'approbation du gouvernement de Sa Majesté.
 Lord Stanley.—Je ne regrette nullement que mon honorable ami m'ait fait cette question, parce qu'il est essentiel que sur une matière de cette importance il n'y ait point de fausse impression dans l'esprit public. Je n'ai

site pas à dire que la politique suivie par sir Charles Metcalfe en Canada a l'entière approbation du gouvernement de Sa Majesté. Le choix d'un homme de talents éprouvés et de vues libérales bien connues, tel que sir C. Metcalfe, pour gouverneur du Canada, était parfaitement en harmonie avec la marche que le gouvernement de S. M. veut suivre dans ce pays. Mais quoique sir Charles Metcalfe ait pour mission de réaliser ces vues du gouvernement métropolitain, il n'en est pas moins déterminé de résister à toute demande incompatible avec la dignité de la couronne. Je terminerai en disant que sir Charles Metcalfe, en suivant cette marche, aura tout l'appui du gouvernement de la métropole.

Lord John Russell désire savoir si le gouvernement a l'intention de communiquer à la chambre les instructions envoyées par lui à sir Charles Metcalfe, ou la correspondance échangée entre le gouverneur et le ministre des colonies.

Lord Stanley.—Il n'a pas été envoyé de telles instructions à sir Charles Metcalfe ; mais si le noble lord le désire, je lui expliquerai en temps opportun la marche suivie par sir Charles Metcalfe, et le ferai d'une manière satisfaisante.

Lord John Russell dit qu'en faisant cette question il n'a eu l'intention d'imputer aucun blâme à sir Charles Metcalfe.

M. Roebuck.—Je demande le rappel à l'ordre (applaudissements). Il ne paraît pas juste que le noble lord agite cette question pendant que la chambre n'est pas en possession des documents nécessaires et que les honorables membres qui auraient des observations à faire sur le sujet ne sont pas en mesure de les faire.

IRLANDE.

—M. O'Connell vient d'adresser la lettre suivante, de Derrynane-Abbey, à M. Supple, en date du 28 décembre 1843.

« Mon cher Supple, j'ai craint un moment que le peuple irlandais ne se laissât entraîner à quelque manifestation turbulente et ne se mit ainsi à la discrétion des ennemis héréditaires du pays ; mais le danger est passé, et tout cet étalage de forces militaires finira par devenir ridicule, car il est complètement inutile. Que le peuple irlandais reste calme, et il obtiendra bientôt tous les avantages que doit lui assurer l'indépendance législative. Renfermons nos efforts dans les limites de la loi, et le parlement irlandais ne tardera pas à se réunir dans College-Green. L'aspect des affaires publiques, soit intérieures soit extérieures en Angleterre, prouve que l'Angleterre aura bientôt besoin du dévouement et du bras vaillant de l'Irlande ; et elle les obtiendra, car elle abandonnera le ton de l'audace et de l'insolence, et nous rendra enfin la justice que nous sollicitons. L'union entre les deux pays se trouverait consolidée et deviendrait perpétuelle, si on lui donnait pour base la justice, et ceux qui voudraient une autre base sont des ennemis plus dangereux de l'Angleterre que de l'Irlande.

« Nous qui sommes les sincères amis des deux pays, nous voulons rendre indissoluble leur union en la cimentant par des intérêts et une bienveillance réciproques. Aucun autre lien ne saurait être perpétuel ; il pourra bien durer de nos jours, car nous avons apprécié depuis longtemps le prix de l'union ; mais l'époque n'est pas loin où tout autre lien que celui de l'égalité et de la justice deviendrait intolérable et finirait par devenir dangereux à la paix et à la prospérité de l'empire.

« J'ai l'honneur, etc.

Daniel O'Connell.»

FRANCE.

On lit dans le *Sidèle*, sous le titre de Revue de Paris :

« Le jeu de paume était fort à la mode dans ces derniers temps ; aujourd'hui nos dandys accordent une faveur toute spéciale à l'exercice de la boxe, qui touche de plus près au sport. On sait de quelle estime jouit chez les Anglais l'art d'appliquer un coup de poing avec adresse et vigueur. C'est là le complément nécessaire de toute éducation *fashionable*. Il faut savoir au besoin riposter à un argument brutal avec la logique persuasive que la nature a plantée au bout de nos bras ; il faut qu'un vrai dandy soit en état d'offrir à chacun ses armes : au gentleman l'épée ou le pistolet ; au matelot et au charretier le combat à coups de poings. Ce principe libéral a toujours été en honneur chez nos voisins ; en tout temps, l'aristocratie anglaise a compté parmi ses membres les plus illustres des boxeurs habiles et redoutés.

Ce talent n'a pas été inutile à sir Robert Peel dans sa carrière politique ; plus d'un homme d'état s'est ouvert ainsi le chemin du parlement et a acquis un portefeuille par la force de ses poignets. L'art de boxer est devenu en Angleterre un élément constitutionnel, pratiqué surtout dans les élections. Le roi George IV était un boxeur de premier ordre ; à son couronnement, il voulut que la principale entrée du Westminster, où se faisait la cérémonie, fût gardée par la compagnie des boxeurs de profession, sous le commandement de Cribb, leur chef, à l'exclusion de la force militaire et de la police. Il n'est sorti d'honneurs que le souverain et le pays n'aient décorés à un art dont l'influence est si puissante.

Les professions de boxe sont traitées avec la plus grande distinction et jouissent de la considération accordée aux citoyens les plus recommandables. Un de ces maîtres, le fameux Gully, fut élu membre du parlement ; il siégea longtemps parmi les représentants de la nation, et il s'est retiré, il y a quelques années, dans ses terres du Yorkshire, où il exerce toutes les prérogatives attachées à la qualité de seigneur châtelain.

Voilà les exemples et les mœurs que nos dandys envient à l'Angleterre et qu'ils veulent implanter chez nous. Ils y mettront le zèle et l'ardeur qui ont fait le succès des courses de chevaux. Déjà, par leurs soins, un pro-

fesseur de boxe est venu s'établir à Paris, où de nombreux élèves se sont hâtés de prendre ses leçons. Il s'est présenté muni de nombreuses lettres de recommandation, émanées de toutes les classes de la société anglaise, les quakers exceptés, car cette secte religieuse prohibe tous les exercices violents et ne néglige aucune occasion de manifester ses sentiments à ce sujet.—Le professeur Cootes en fut informé d'une façon piquante.

M. Cootes est non seulement passé maître dans l'art de boxer, mais encore l'Angleterre le compte au nombre de ses plus fameux coureurs. Etant à Brighton où il avait figuré dans plusieurs assauts de boxe, il s'engagea à courir cent milles en vingt quatre heures. Après avoir accompli cette entreprise avec honneur, accablé de fatigue, il s'était mis au bain, lorsqu'on vint l'avertir que le révérend docteur... désirait le voir et le pria de se rendre immédiatement chez lui. Pensant que le docteur était un de ceux qui avaient parié pour lui et qu'il voulait lui remettre un cadeau, Cootes se hâta de quitter sa baignoire et d'obéir à l'appel du révérend.

En arrivant chez le quaker, il fut introduit dans un grand salon où se trouvaient réunis une vingtaine de graves personnages vêtus de noir et coiffés de chapeaux à larges ailes.

On le reçut avec une austère politesse et on lui apprit que le but principal de la réunion était de réciter des prières pour son âme. La cérémonie commença aussitôt. Cootes, surpris et désappointé, n'osa pas battre en retraite ; il prit part à l'office, qui lui fut très pénible, à cause des nombreux changements de position exigés par le rituel. Tantôt il fallait se mettre à genoux, tantôt se tenir debout, et ces fréquentes évolutions, qui se succédaient rapidement, le firent cruellement souffrir.

Il était sur le point de balbutier quelques excuses et de se retirer lorsqu'un quaker, s'apercevant de son intention, le prit par le bras et lui dit : « Sois patient frère, et tu recevras ta récompense. » Ces mots ranimèrent son espoir et son courage ; il attendit, et au bout d'une heure, la dernière oraison étant terminée, le révérend docteur s'approcha de lui et le congédia en lui mettant dans la main un petit paquet soigneusement cacheté. Dès qu'il fut hors de la maison du quaker, Cootes s'empressa de rompre le cachet ; mais au lieu de bank-notes il ne trouva sous l'enveloppe qu'une feuille de papier pliée en quatre et contenant ce peu de mots :—« Tu es un fû, et tu offenses le ciel en faisant un si mauvais usage des membres que la Providence t'a accordés à de meilleures fins. »

ESPAGNE.

—Les journaux du 19 janvier annoncent que Marie-Christine devait effectuer son retour en Espagne dans les premiers jours de février. Une feuille catalane dit que l'ex-régente devait passer par la Junquière.

—Les termes de la capitulation du fort Figuières sont arrivés à Madrid. On donnera des passeports aux chefs. Les soldats seront incorporés dans l'armée ou recevront des congés s'ils ont fini leur temps.

AUTRICHE.

—Une lettre de Vienne, du 29 décembre, porte ce qui suit :

« On croit que le gouvernement est sur le point d'adopter certaines mesures préventives plus sévères que celles qui existent contre la presse intérieure et surtout contre la presse extérieure. La manière dont on a parlé depuis quelque temps de l'Autriche, de son gouvernement et de ses institutions, a beaucoup contribué à inspirer cette sévérité au cabinet de Vienne. »

Réflexions d'un Grec sur la révolution d'Athènes.—(Extrait d'une correspondance particulière.)—Sans vouloir juger des causes et des événements de la révolution grecque, nous ne croyons pas inutile toutefois de vous signaler un fait important qui en est la conséquence : c'est le changement de l'opinion populaire à l'égard de la Russie. La nation a été profondément blessée de voir le czar imposer ses actes, rappeler impérieusement son ministre plénipotentiaire, Ratakazis, et la menacer de loin, en quelque sorte, comme l'enfant qu'on régente. Elle, trouvant que son gouvernement ne lui donnait pas assez de garanties, a redemandé la constitution promise, et comme on la lui refusait, elle l'a prise elle-même. Voilà tout.

« Les Etats rus, comme l'empire moscovite, par la pensée individuelle et arbitraire d'un chef, ont nécessairement horreur du principe qui les attaque au cœur, et en ce sens, Nicolas a agi conséquemment. Mais, pour cela, craindre que l'équilibre européen soit troublé, et que demain l'Orient surcombe sous la valeur des armées russes, c'est une frayeur fautive et puérile.

« L'Angleterre et la France, forcés de défendre, en Grèce, le principe constitutionnel, qui est leur propre cause, peuvent, avec des flottes, arrêter tous leurs projets d'ambition ou de vengeance. Et d'ailleurs, ce colosse du Nord, faible déjà à raison de sa grandeur démesurée, a bien assez de contenir au dedans l'esprit de réforme qui le travaille de toutes parts, sans penser à étendre ses conquêtes.

« Persécuteur implacable du catholicisme, Nicolas nourrit toujours le chimérique projet de créer une Eglise orientale pour l'opposer à votre Eglise d'Occident. Ses plus chères espérances reposaient sur les Grecs ; mais les Grecs aiment la liberté, et, en voyant la Russie insulter aujourd'hui à leur gouvernement constitutionnel, ils ont cessé de désirer la prépondérance de sa politique et de son influence. La nation hellénique, qu'il ne faut point restreindre à la Morée, mais qui est répandue dans beaucoup de provinces de l'empire ottoman, est partout et homogène, et ses vœux comme ses sympathies sont pour le triomphe du *syntagma* ou de la constitution. De la sorte, elle s'est retournée vers l'Occident, et elle espère que ses grands peuples, gardiens de la civilisation et protecteurs des faibles, les défendront.

Les Grecs commencent à comprendre qu'ils pourraient bien trouver le salut chez les Latins, et notre patriarche ne se soumettra jamais de bonne grâce au colonel de husards qui dirige, m'assure-t-on, le saint synode de Pétersbourg.

« L'Occident doit donc favoriser et entretenir ces bonnes dispositions, qui, purement politiques à la surface, cachent au fond la question religieuse la plus importante, celle de la réunion de l'Orient à l'Occident latin et catholique. »

LA PETITE LOISEAU.

Suite et fin.

Au bas du coteau serpente un sentier où se viennent jeter tous les autres et qui longe la route à distance parmi les prés et les vergers. J'étais dans ce sentier. Mais que faire de mon temps et qu'aller voir dans ce village ? Je demandai le chemin de l'Eglise. C'est ordinairement la plus belle habitation de l'endroit, et celle-là est ouverte à tous.

— Suivez le chemin. Vous voyez le clocher d'ici.

Me voilà suivant les plans capricieux du paysage que j'ai essayé de rendre plus haut, et jetant au passage un regard curieux dans ces habitations qui bordaient la route, et d'où sortaient tantôt des cris d'enfants, tantôt le tic-tac monotone d'un métier de tisserand. Tout à coup, dans un repli du sentier, dans un coin écarté, l'entrée d'un trou dans le roc, que vois-je ? Fanquette accroupie, un petit enfant à ses pieds, dont elle tenait les lisières. Elle rougit en me reconnaissant.

— Eh ! que fais-tu là ?

— J'sommes chez nous.

— Tu demeures là ?...

Je levai les yeux sur cette porte basse flanquée d'une autre ouverture traversée de deux barreaux. Du reste, point de façade, point de maçonnerie ; le rocher n'était pas taillé ; l'herbe et les buissons ombrageaient librement cette entrée. C'était plutôt une tanière qu'une habitation.

— Et qui t'a logée là, ma pauvre enfant ?

— C'est le père des Etienne.

— Par charité ?.....

— Faut que j'y payons encore des écus..... par an.....

J'avancai la tête dans cette caverne, où je ne distinguai dans l'ombre qu'un grabat planté sur des piquets. Mais je repris d'un air composé :

— Et..... est-ce là que demeure aussi ta mère ?.....

— Oui, Monsieur.....

— Voilà qui est fort, me dis-je..... Et où est-elle ?..

— Elle est chez nous... Voulez-vous la voir, dit l'enfant avec un sérieux qui me confondit.

— Oui, je veux la voir.

Fanquette se leva et courut devant moi dans la cave. En quittant la grande clarté du soleil je n'allais qu'à tâtons dans ces ténèbres. L'enfant s'arrêta les bras tendus devant les parois rugueuses, et j'aperçus entre le grabat et les vestiges d'une cheminée, sous un rayon olafard venu des vitres crasseuses de la fenêtre, un morceau de miroir cloué au mur, et au-dessus une image à deux sous grossièrement illuminée, représentant une *Notre-Dame* dans son manteau gothique, couronne en tête et portant l'enfant Jésus dans ses bras.

— La voilà, ma mère ! dit Fanquette en fourrageant de la main ses jolis cheveux bruns, et comme l'autre petit enfant criait sur la porte, elle courut à lui.

Je demeurai très ému devant l'image de *Notre-Dame*. Plus bas, je reconnus mon croquis suspendu par une épingle.

Et je n'avais que trop raison de prévenir le lecteur contre l'impuissance de mes crayons. Voilà un de ces traits qui me touchent profondément, mais je n'en saurais dire un mot de plus.

— Tu n'as point connu l'autre..... Ton autre mère, dis-je en me rapprochant.

La petite parut surprise.

— J'n'ons que celle-là.

— C'est bien, mon enfant, celle-là ne meurt pas, et elle n'abandonne jamais ses enfants. Qui te l'a donnée ?

— C'est M'sieu le curé.....

— Et tu la pries chaque soir ?

— Chaque soir.... et puis dans le jour....

— Tu es une bonne petite fille, et bien digne qu'elle t'écoute.

Je ne savais comment exprimer ma satisfaction à cette enfant dont j'aurais pu troubler la simplicité, et j'avais honte des mauvaises pensées qui m'étaient venues sur son compte. Je finis par lui demander encore une fois le chemin de l'église ; elle me l'indiqua de son mieux et je m'en allai sans mot dire, mais en rêvant si bien que je pris deux ou trois fois à droite et autant de fois à gauche, quand il eût fallu faire justement le contraire, ce qui fut cause que j'arrivai, pressé de la soif, accablé de fatigue, devant le café qui était à l'entrée du bourg (car il y a maintenant des cafés dans tous les villages), et dans cet endroit le journal me tomba sous la main (car il y a maintenant des journaux dans tous les cafés.)

Je lus sur cette feuille deux parricides, quelques guet-apens et l'emprisonnement d'un quartier de Paris par plusieurs marchands de comestibles et de

fortifiants. Dans le beau pays et dans les dispositions où j'étais, je ne puis comparer l'effet de cette lecture qu'à l'aspect d'un homme fraîchement égorgé au milieu d'un parterre. Je pensais lire dans un livre de voyages des barbaries commises chez un peuple sauvage. Le moyen de se figurer, dans certains coins de cette belle France, que de telles horreurs se passent dans la capitale du pays ; et comme il est gai que ces papiers officiels vous en viennent instruire en poste !

La lassitude me clouant sur mon banc, je repris le journal, qui me fit apercevoir bientôt que le jour tombait.

— Bon, me dis-je, je ne ferai point aujourd'hui la seule chose que je me sois proposée. Et je sortis de mauvaise humeur.

J'étais près de l'église, mais je la croyais fermée, quand tout à coup, par une fenêtre ouverte, j'entendis une voix chanter dans le chœur ; je courus à la porte.

Je ne vous ferai point la description de cette église, par la raison que je n'en vis rien, que de grands murs blancs. Mais pourtant quel spectacle ! Au fond du chœur brûlaient deux chandelles sèches sur des flambeaux de bois. Le Saint-Sacrement était exposé ; un prêtre en étole, à genoux sur les marches du maître-autel, n'avait à ses côtés qu'un pauvre enfant de chœur mal vêtu qui répondait au chant ; et dans l'église, personne, les ténèbres et le silence. C'était le *Solus* qu'on célébrait ainsi, le *Solus*, c'est à dire la bénédiction du bon Dieu, une source de grâce pour le pays, la paix des familles, la fertilité des terres, la sagesse du pauvre, la charité du riche... et pas une âme qui en eût voulu profiter.

Le prêtre montant à l'autel, prononça cette bénédiction d'une voix forte, comme si l'assemblée eût été considérable. Je m'agenouillai dans l'ombre de la nef.

Un moment après, le curé, l'acolyte et les deux chandelles avaient disparu. Je me trouvai dans une obscurité qui acheva de me serrer le cœur, et fort embarrassé de suivre M. le curé dans la sacristie. Je voulais lui parler de Fanquette.

Le bon prêtre, qui était un vieillard, fut d'abord surpris de mon apparition ; mais se remettant vite :

— En effet, dit-il avec une douce cordialité, je croyais avoir distingué quelqu'un dans l'église.

— Hélas oui, M. le curé, mais ce n'est qu'un étranger qui passe.

— Eh bien ! reprit le bon homme en me tendant la main, soyez le bienvenu.

Enhardi par ces façons, je continuai sur ce sujet qui me tenait au cœur. — Je ne vous cache pas, M. le curé, que j'ai trouvé singulier de vous voir seul tout à l'heure dans votre église....

Que voulez-vous, mon enfant, s'écria le bonhomme en ouvrant les bras avec une brusquerie charmante, ces gens-là travaillent toute la journée, le soir ils sont fatigués, il y en a peut-être qui sont encore aux champs ; eh bien, que voulez-vous... Mais ce sont de bonnes gens, allez. Je ne suis pas juge, moi ; Dieu me préserve de me mêler des intentions. Tout est pour le mieux, ils font ce qu'ils peuvent ; voilà ce que je pense. Pour moi, c'est différent, je suis à mon poste. Je chante, je prie : pour l'un, pour l'autre, pour tout le monde, et leur besogne se trouve à moitié faite là haut. Je dis au bon Dieu : vous voyez, ils travaillent... Bénissez-les, donnez à celui-ci la santé, à celui-là de beaux soins, à cet autre de braves enfants, à tous votre amour et votre paix... et Dieu est si bon que cela suffit peut-être pour attirer ses bénédictions... Il n'y aurait que le clocher pour défendre nos pauvres maisons... Le clocher, voyez-vous, c'est le paratonnerre d'un village.... et c'est quelque chose, allez, qu'il y ait là dessous un bon prêtre, ferme à l'autel et qui fasse au moins que le bon Dieu ne soit pas tout à fait oublié dans le pays... et voilà ce qui me console....

Je ne saurais vous dire combien cette explication me toucha, et voilà qui justifie encore mon préambule. Le bon homme ayant déposé ses habits de chœur, nous allions nous retirer ensemble ; mais j'avais sans doute piqué le bon prêtre plus qu'il ne le croyait lui-même, car il reprit encore, en me prenant par la main :

— Et d'ailleurs, il n'est pas sûr que nous fussions seuls ; je gagerais qu'il y a par là quelqu'un que vous n'avez pas vu.

Il m'entraîna dans une petite chapelle contiguë au chœur et grillée. Une petite lampe brûlait, en cet endroit aux pieds d'une statue de la Vierge ; et je vis, à cette heure, une enfant agenouillée dans un coin.

— Eh ! c'est toi, Fanquette ?

— Et comment donc la connaissez-vous ; dit le curé surpris à son tour.

— Nous sommes de vieux amis... Depuis ce matin.

M. le curé appuya légèrement sa main sur mon bras pour couper court au dialogue, et tirant une clé de sa poche :

— Allons, mon enfant, dit-il à Fanquette, nous allons fermer.

Il ouvrit une petite porte qui donnait dans une ruelle, et se retournant alors :

— Tu es donc venue voir ta bonne mère, ma petite... C'est une histoire que je vous conterai, me dit-il.

— Je la sais.

— Tu as donc bien des choses à lui demander, reprit M. le curé en s'adressant à Fanquette.

L'enfant garda le silence.

— Eh bien, qu'est-ce ? C'est donc bien terrible... Est-ce que par hasard nous n'aurions pas été bien sage ?..

Ce soupçon rendit la parole à Fanquette.

—J'venons y demander... à cause des Etienne qui sont en colère... pour mon trimestre que j'leux devons... qui vouliant m'mettre dehors....

Et la petite Loiseau, vaincue par l'effort de cet aven, fondit en pleurs.

—Ah! la pauvre enfant!... dit le curé décontenancé.

—Tiens, Fanquette, m'écriai-je en tirant la main de ma poche, c'est là ce que tu demandais à ta mère... et voici ce qu'elle l'envoie.

—Vous me rendez un grand service, me dit tout bas M. le curé en me serrant la main franchement, je n'avais pas un sou.

—Mais, est-ce que cela suffira? repris-je, tout confus du peu que j'avais donné.

Le curé entrouvrit avec ses gros doigts la petite main de Fanquette.

—Très bien, très bien! c'est beaucoup plus qu'il ne faut. Allons, bon soir, mon enfant, il est temps de rentrer chez toi.

Fanquette partit comme un trait.

—Et vous, Monsieur, vous me ferez bien le plaisir de souper avec moi?

—Volontiers, m'écriai-je sans façon, et vous me raconterez toute l'histoire de Fanquette.

—Mon Dieu, c'est bien simple et cela sera bientôt dit. L'hôpital de la ville envoie des enfants-trouvés à des nourrices de nos campagnes, qui souvent les gardent. La petite Loiseau fut confiée, il y a quelques années, à une brave femme qui l'aimait de tout son cœur et qui lui aurait certainement tenu lieu de mère; mais la pauvre femme mourut. Fanquette heureusement était en état de marcher. Je consultai les voisins; il fut décidé qu'on ne la renverrait point à l'hospice, et tantôt l'un, tantôt l'autre, chacun fit quelque chose pour elle. Mais c'était une pauvreté qui fendait l'âme que de voir une enfant qui parlait à peine, coucher par charité dans une écurie; et quand la pauvre petite demandait sa mère, pour ma part je demeurais bien sot. Qu'est-ce que je fis? Je la fis enfant de Marie, et cette bonne mère a bien voulu l'adopter. Depuis je suis bien sans inquiétude sur son compte. Elle demeure à présent chez elle comme une petite femme, et je vous assure qu'elle ne serait pas mieux surveillée par sa propre mère... qui a eu le cœur de l'abandonner.

Je racontai à mon tour l'histoire de l'image et le quiproquo qui en était résulté. Le curé, la main sur le marteau de sa porte, m'écoutait avec un sourire attendri.

Un simple et charmant souper dans la salle basse de la Cure termina dignement cette journée, après quoi nous fîmes quelques tours dans le jardin par un beau clair de lune. Le bon curé voulut absolument me reconduire jusqu'à l'auberge.

E. O.

VARIÉTÉS.

DÉCOUVERTE DE SOURCES.—Le département de Vaucluse aura fourni un rival au célèbre abbé Paramelle. C'est un jeune homme de quinze ans, sachant à peine lire, et qui habite la commune de Villars, près Apt, en qui semble s'être révélé ce précieux don de divination qui est un bienfait pour l'humanité. Au seul aspect du terrain et même de loin, cet hydroscopie en herbe devine l'eau cachée dans les entrailles du sol, détermine la nature, les diverses couches de celui-ci et la profondeur où la source se trouve. Déjà plusieurs expériences ont été faites et elles ont réussi. C'est du moins ce que nous attestent des personnes dignes de foi et désintéressées qui sont venues nous prier de signaler cette étonnante organisation. Ce qu'il y a de plus curieux dans ce jeune homme, c'est que, pour découvrir des sources, il examine d'abord le terrain où il croit qu'il en existe, et fermant les yeux, son don d'intuition lui fait connaître quelle en est la profondeur et quelles sont les couches superposées avant d'y arriver.

HOMMES DE FRANCE.—Il y a maintenant, dans notre beau pays, 14,000,000 d'hommes de 21 à 80 ans et au dessus, sur lesquels 217,000 sont classés censitaires. C'est un électeur sur 65 citoyens.

On écrit de Brantôme (Dordogne): Le contrôleur des contributions ayant acheté un terrain voisin du cimetière, le fit défoncer pour y planter des arbres et en faire un jardin. Pendant cette opération, les ouvriers ont découvert, au milieu des ruines d'une vieille chapelle, un trésor qui doit avoir appartenu à l'ancienne et célèbre abbaye de Brantôme. Ce trésor se compose de vases sacrés, de châsses, de reliquaires, dont la valeur approche, dit-on, de vingt mille francs. Ces précieux objets, qui datent de divers siècles, devraient être recueillis dans un musée; si la ville de Périgueux n'en voulait pas, c'est à la Bibliothèque royale qu'ils devraient aller. Il faut espérer, du reste, que ce trésor ne sortira pas de France et n'ira pas en Angleterre, si riche déjà de nos plus curieuses dépouilles archéologiques.



Nous prions ceux de nos abonnés qui sont en retard dans le payement de leur souscription aux *Mélanges, Religieux* d'avoir la bonté de nous faire passer, au plutôt que possible, le montant de leur redevance. Nous serions très reconnaissants à MM. les curés, s'ils voulaient se donner la peine de recevoir et de nous faire tenir les sommes que peuvent devoir les différents souscripteurs de leurs paroisses respectives.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON RECEVRA immédiatement des soumissions cachetées pour la bâtisse de PEGLISE DE ST. TIMOTHÉE, qui doit avoir 126 pieds de long, sur 60 de large, les murs 35 pieds de haut, hors de terre; la SACRISTIE aura 36 sur 30 pieds à l'intérieur. Le tout sur la mesure française.

Les SOUMISSIONS devront être envoyées au curé du lieu, franchises de port, et sous le plus court délai possible.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

ET

L'HON. M. VIGER,

A vendre à la librairie du soussigné.

Prix, 30 Sous.

C. P. LEPROHO

A VENDRE

UNE MAISON de pierre à trois étages faisant l'encoignure des rues Ste. Marie et Salaberry, avec jardin et dépendances, faubourg Québec.

Aussi

UNE AUTRE MAISON en bois à deux étages faisant l'encoignure des rues St. Denis et Sherbrooke, Coteau-Barron, avec jardin et dépendances. Pour ces deux maisons s'adresser à l'Évêché.

A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissexile 1844.

NOUVEL ARRIVEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE ROUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU,
PETIT MANUEL

DE

L'AGRICULTURE

DE

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère édition. Prix: 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ETABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTE DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHO, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion,	3s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne,		5d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,

PTEB.

PUBLIÉ PAR J. B. D'PUY.

PTEB.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.